

**Zeitschrift:** Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique  
**Herausgeber:** Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique  
**Band:** - (1995)  
**Heft:** 25

**Vorwort:** Editorial : 20 ans de PNR: recherches d'intérêt national  
**Autor:** Zschokke-Gränacher, Iris

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## 20 ans de PNR : recherches d'intérêt national

**L**es programmes nationaux de recherche (...) servent à l'exécution de recherches que requiert l'accomplissement de tâches d'intérêt national. Ils comprennent aussi bien la constitution du potentiel de recherche nécessaire que la coordination des travaux de recherche et leur orientation vers les objectifs fixés dans le cadre du programme.

C'est dans cette optique que le Conseil fédéral mettait en vigueur il y 20 ans, le 15 avril 1975, l'ordonnance sur les Programmes nationaux de recherche (PNR). Il s'agissait de d'encourager et de réaliser des projets de recherche coordonnés orientés sur un objectif commun et portant sur des questions scientifiques et socio-politiques importantes. La nouvelle Division IV du Conseil de la recherche du Fonds national suisse entrait en fonction dès le début de l'année 1976. Quelques mois plus tard déjà, la Division IV mettait au concours une première série de quatre programmes nationaux de recherche sur les thèmes de la prophylaxie des maladies cardio-vasculaires (PNR 1), du cycle de l'eau (PNR 2), de l'intégration sociale en Suisse (PNR 3) et de l'énergie (PNR 4).

Aujourd'hui encore, 20 ans après la conclusion des travaux, les modèles élaborés et testés dans le cadre du PNR 1 font autorité, et de nombreux autres programmes réalisés par la suite ont un impact tout aussi durable sur la place scientifique suisse.

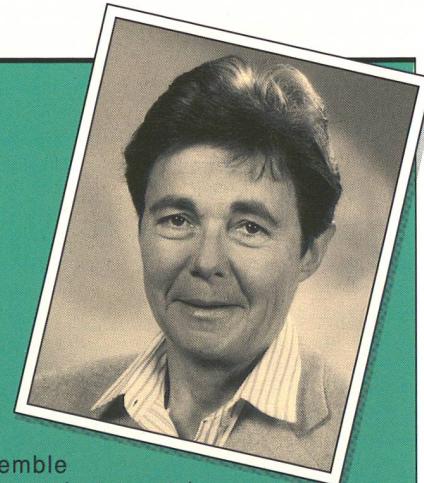
De 1975 à aujourd'hui, le Conseil fédéral a confié au Fonds national suisse l'exécution de 44 programmes

nationaux de recherche regroupés en sept séries. Pour ce qui est de la répartition des moyens consacrés aux PNR, 50% ont été investis dans le domaine «Homme et société», 22% sont revenus à des travaux consacrés à «l'Environnement» et 28% aux «Sciences techniques». Relevons que pour certains PNR, jusqu'à la moitié des travaux ont été réalisés par des équipes de recherche non universitaires. En complément aux tâches usuelles d'encouragement de la recherche du Fonds national, les PNR jouent donc un rôle important pour la formation continue des chercheurs travaillant dans des établissements de recherche non universitaires, dans l'économie et la pratique.

«C'est grâce aux PNR, notamment, que la place scientifique suisse a mesuré toute l'importance de la recherche interdisciplinaire.»

Dans le cadre des programmes nationaux de recherche, le Fonds national soutient la réalisation de projets de recherche limités dans le temps, coordonnés et interdisciplinaires. Une organisation transparente et un effort constant de valorisation des résultats sont les deux chevilles ouvrières des PNR.

L'idée des PNR était loin de faire l'unanimité au début. Physicienne travaillant dans la recherche fondamentale, j'étais moi-même plutôt sceptique face à cette initiative qui visait à coordonner la recherche dans le cadre de programmes. Mais avec du recul, il



semble que cet instrument de promotion de la recherche ait fait ses preuves. C'est grâce aux PNR notamment que la place scientifique suisse a mesuré toute l'importance de la recherche interdisciplinaire. Beaucoup d'eau a coulé sous les ponts depuis 1975, et la place scientifique suisse est aujourd'hui plus mouvante et dynamique que jamais. Fort des vingt ans d'expériences faites avec les programmes nationaux de recherche, le Fonds national sera, j'en suis sûre, à même de réagir de façon adéquate et pertinente aux nouveaux défis à relever dans le domaine.

Je tiens à remercier ici, pour leur engagement et leurs efforts souvent bénévoles, toutes les personnes qui ont participé ou qui participent aux PNR, en particulier les membres des groupes d'experts et des directions de programme. Sans leur précieuse collaboration, les PNR ne seraient jamais devenus l'instrument de recherche éprouvé dont nous bénéficiions aujourd'hui.

Prof. Iris Zschokke-Gränacher  
Présidente de la Division IV  
du Conseil de la recherche  
Programmes nationaux de recherche  
et Programmes prioritaires

**HORIZONS** paraît quatre fois par an et existe aussi en version allemande (**HORIZONTE**). Il est possible de le recevoir gratuitement en s'adressant au : Fonds national suisse de la recherche scientifique, service d'information, case postale 8232, CH-3001 Berne

Téléphone (031) 308 22 22 Fax (031) 301 30 09

Editeur responsable : Fonds national suisse de la recherche scientifique, Berne. Réalisation : CEDOS (Centre de documentation et d'information scientifiques), Carouge-Genève. Rédaction : Pierre-André Magnin (responsable), Quentin Deville, Stéphane Fischer, Derek Christie, Franz Auf der Maur.  
Le choix des sujets de ce numéro n'implique aucun jugement qualitatif de la part du Fonds national, mais vise à montrer la diversité des recherches qu'il encourage.  
Les informations et illustrations peuvent être reprises librement avec mention de la source.